



N° 9

Le 11 janvier 1991

M. CLARK CONDAMNE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN LITUANIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a convoqué aujourd'hui l'ambassadeur de l'URSS pour condamner les actions militaires soviétiques en Lituanie.

«Nous déplorons le recours à la force contre le gouvernement démocratiquement élu et le peuple de la Lituanie, a déclaré M. Clark. Le ministre des Affaires étrangères, M. Chevarnadze, m'avait donné l'assurance qu'il n'y aurait pas de répression dirigée contre les États baltes. De telles actions sont contraires à ces assurances, que le président Gorbatchev avait d'ailleurs répétées au premier ministre Mulroney.»

M. Clark a invité à la modération dans cette situation dangereuse et a demandé aux autorités soviétiques de ne pas provoquer d'autres actes de violence. Il a insisté sur le fait que l'Union soviétique doit honorer les obligations qu'elle a prises à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et qu'elle doit négocier des solutions qui soient basées sur les principes de l'Acte final d'Helsinki.

M. Clark a souligné que tout nouveau recours à la force militaire aurait de graves conséquences pour les relations canado-soviétiques et pour le nouvel ordre international que nous essayons tous d'édifier. «Nous rappelons à l'Union soviétique qu'en cette période de

tension internationale accrue, le monde surveille ce qui se passe non seulement dans le Golfe, mais aussi en URSS», a fait valoir le Ministre.

«Nous voulons aider l'Union soviétique et son peuple à traverser cette difficile période de transition, mais beaucoup de choses dépendent maintenant de la poursuite des réformes entreprises par les dirigeants de ce pays», a ajouté M. Clark.

Un agent de l'ambassade du Canada à Moscou s'est rendu à Vilnius pour fournir une assistance consulaire aux Canadiens qui se trouvent dans la région. Des agents du Ministère sont aussi en contact permanent avec les représentants des communautés baltes au Canada en ce qui a trait à l'évolution de la situation dans la région.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874